Projet pédagogique

Service Jeunesse - Erdre en Anjou



Public accueilli	Adolescents de 11 à 17 ans
Territoire	Commune d'Erdre-en-Anjou (Maine-et-Loire)
Présidente de l'association	Angélina Peltier
Directeur de l'association	Judicaël Godineau
Responsable du service	Jonathan Tomé

Sommaire

1. L’association Familles Rurales Erdre-en-Anjou
2. Présentation du Service Jeunesse et du public accueilli
3. Besoins des jeunes de 11 à 17 ans
4. Valeurs et intentions éducatives
5. Objectifs pédagogiques
6. Fonctionnement et modalités d’accueil
7. Projets et activités
8. Participation et place des jeunes
9. Rôle et fonctionnement de l’équipe d’animation
10. Communication et relation avec les familles
11. Partenariat et ancrage territorial
12. Sécurité, santé, règles de vie et autorisations
13. Évaluation du projet pédagogique
14. Perspectives de projets
15. Conclusion et validation

1. L'association Familles Rurales Erdre-en-Anjou

Créée en 1947, Familles Rurales Erdre-en-Anjou est une association locale. Elle œuvre pour l'animation et le dynamisme de la vie locale en proposant des services, des activités et des projets répondant aux besoins des habitants du territoire.

Initialement implantée à La Pouëze, l'association est devenue Familles Rurales Erdre-en-Anjou en 2023 afin de renforcer son action à l'échelle de la commune nouvelle, qui regroupe quatre communes déléguées : La Pouëze, Vern-d'Anjou, Brain-sur-Longuenée et Gené.

Depuis le 1er janvier 2025, l'association bénéficie de l'agrément Espace de Vie Sociale (EVS), soutenu notamment par la CAF de Maine-et-Loire, la commune d'Erdre-en-Anjou et la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou. Cette reconnaissance renforce son rôle dans l'animation du territoire, le développement du lien social et l'accompagnement des habitants.

Les services et activités de l'association

- Un accueil périscolaire pour les enfants.
- Un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans.
- Un Service Jeunesse destiné aux adolescents de 11 à 17 ans, avec deux espaces d'accueil situés à La Pouëze et à Vern-d'Anjou.
- Des activités culturelles, sportives et de loisirs.
- Des actions favorisant les rencontres, la solidarité et les échanges entre habitants.
- Des projets autour de la parentalité et du lien intergénérationnel.

Les valeurs de l'association

Valeur	Sens
Entraide et solidarité	Favoriser le partage, l'entraide et l'attention portée à chacun.
Initiative et responsabilité	Permettre à chacun de prendre des initiatives, de gagner en autonomie et de devenir acteur de ses projets.
Participation et citoyenneté	Encourager l'expression, l'implication et la participation à la vie locale.
Convivialité et échange	Créer des espaces de rencontre, de partage et de vivre-ensemble.

La place du Service Jeunesse dans le projet éducatif

Le Service Jeunesse s'inscrit pleinement dans les missions et les valeurs de l'association. Il offre aux adolescents de 11 à 17 ans un lieu où se rencontrer, s'exprimer et s'épanouir. Par les accueils, les activités, les sorties et les projets, il leur permet de s'ancrer dans la structure comme sur leur territoire.

L'équipe d'animation accompagne les adolescents dans leurs envies et leurs initiatives en favorisant leur autonomie, leur responsabilisation et leur participation à la vie collective. Il entend ainsi placer les jeunes au cœur de leurs loisirs et de leurs projets, tout en cultivant le respect, la solidarité, la citoyenneté et le vivre-ensemble.

2. Présentation du Service Jeunesse et du public accueilli

L'Espace Jeunesse d'Erdre-en-Anjou est un lieu d'accueil, de rencontres, d'échanges et d'activités destiné aux adolescents du territoire. Son cadre chaleureux et rassurant, pensé pour les adolescents, leur permet de se retrouver, de gagner en autonomie, de monter des projets et de prendre part à la vie locale.

La structure veut que les adolescents s'approprient leurs loisirs et leur temps libre, au lieu de se contenter de consommer des activités. L'équipe tient compte de la diversité des âges, des envies, des rythmes, des situations et des capacités de chacun.

Repères essentiels

Repère	Éléments
Tranche d'âge	11 à 17 ans
Capacité maximale indiquée	12 jeunes pour un animateur présent
Effectif moyen	Variable selon les périodes, les jours d'ouverture et les activités proposées
Adhésion annuelle	14 €
Inscription aux activités	Par les familles via le Portail Famille de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (portailfamilles.valleesduhautanjou.fr), au plus tard 48 heures avant l'activité. Au-delà, contacter le responsable jeunesse, sous réserve des places et contraintes d'organisation
Absence	Un justificatif doit être fourni afin d'éviter la facturation de l'activité

Jours et horaires d'ouverture

Période	Jours et horaires
Périodes scolaires	Mercredi : 14 h à 18 h - Vendredi soir : 17 h 45 à 23 h - Samedi et dimanche : selon les activités et manifestations organisées
Vacances scolaires	Du lundi au vendredi : 10 h à 12 h et 14 h à 18 h Et de 18h30 à 23h00 (selon les animations misent en place)
Fermetures	Les trois premières semaines d'août et 1 semaine pendant les vacances de fin d'année.

Les horaires sont applicables sous réserve de la présence d'un animateur. Ils peuvent être adaptés en fonction des activités, des sorties et des contraintes de fonctionnement.

Locaux et espaces disponibles

Le Service Jeunesse est un espace collectif où les adolescents sont accueillis dans une ambiance conviviale et sûre, fondée sur le respect. Les locaux et équipements sont mis à disposition des jeunes pour favoriser les rencontres, les loisirs, les activités et la réalisation de projets collectifs.

Les jeunes peuvent notamment profiter de matériel de loisirs et d'équipements numériques (jeux vidéo, consoles, ordinateurs), dans le respect des règles d'utilisation fixées par l'équipe d'animation. La structure encourage également les jeunes à prendre soin des locaux, à respecter le matériel et à participer au rangement des espaces après utilisation.

Lieu d'accueil	Adresse / localisation
La Pouëze (49370)	*Cour d'Arquenay*
Vern-d'Anjou (49220)	*Maison communale des services zux Publics (MCSP), Allée des Sports*

3. Besoins des jeunes de 11 à 17 ans

L'adolescence est une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte, marquée par de profonds changements physiques, psychologiques, affectifs et sociaux. Entre 11 et 17 ans, les besoins des jeunes évoluent progressivement et nécessitent un accompagnement adapté, à la fois souple et cohérent.

3.1 Les besoins fondamentaux de l'adolescent

Besoins	Ce que cela signifie	Réponse de l'Espace Jeunesse
Sécurité physique et affective	Se sentir protégé, en confiance, dans un cadre stable et bienveillant, à l'abri des moqueries, du harcèlement et des violences	Locaux sécurisés, règles claires et expliquées, adulte référent disponible, prévention des discriminations et du harcèlement
Repères et cadre	Disposer de règles cohérentes, de limites claires et d'adultes fiables, tout en pouvant les questionner	Règles de vie construites et expliquées avec les jeunes, posture éducative constante de l'équipe
Appartenance et relations sociales	Se faire des amis, intégrer un groupe, être accepté tel qu'on est, vivre des moments entre pairs	Accueils réguliers, jeux coopératifs, activités collectives, attention portée à l'intégration de chacun
Autonomie et indépendance	Faire ses propres choix, prendre des initiatives, gagner la confiance des adultes, expérimenter	Projets portés par les jeunes, responsabilités adaptées à l'âge, départs autonomes encadrés
Reconnaissance et estime de soi	Être valorisé, reconnu pour ses talents, se sentir compétent et utile, construire une image positive de soi	Valorisation des réalisations, bilans, expositions, prise de parole
Construction de l'identité	Se découvrir, affirmer ses goûts et ses opinions, explorer différentes facettes de soi	Découverte de pratiques variées, espaces d'expression, respect des différences
Expression et écoute	Exprimer ses émotions, ses idées et ses questionnements, être entendu sans jugement	Temps d'échange informels, espaces de parole, conseil de jeunes, boîte à idées
Détente, loisirs et plaisir	Se divertir, souffler, ne rien faire parfois, s'amuser avec les autres	Accueil libre, jeux, consoles, soirées, temps de convivialité
Activité physique et bien-être	Bouger, se dépenser, prendre soin de son corps, bien dormir, bien manger	Activités sportives et de plein air, sensibilisation à l'équilibre alimentaire et au bien-être
Découverte et ouverture	Explorer de nouvelles activités, de nouveaux lieux, de nouvelles cultures	Sorties, ateliers artistiques et culturels, découvertes locales, rencontres avec des intervenants

Besoins	Ce que cela signifie	Réponse de l'Espace Jeunesse
Mobilité	Pouvoir se déplacer et accéder aux activités malgré les distances du territoire rural	Minibus de la structure, sorties organisées, réflexion sur les solutions de mobilité
Information, orientation et projection	Être informé sur ses droits, sa santé, la scolarité et l'orientation, se projeter dans l'avenir	Lien avec les partenaires jeunesse et les structures d'information, ateliers de prévention
Usage éclairé du numérique	Utiliser les écrans et les réseaux sociaux avec recul, protéger son image et sa vie privée	Éducation aux médias, projets photo et vidéo, règles d'utilisation partagées
Participation et engagement	Être consulté, pris au sérieux, contribuer à la vie locale et à des causes qui font sens	Participation aux décisions, projets solidaires, événements du territoire

3.2 Des besoins qui évoluent avec l'âge

Tranche d'âge	Besoins et attentes	Points d'attention pour l'équipe
11–13 ans	Découverte, jeux, intégration dans un groupe, activités ludiques, accompagnement et repères. Passage du primaire au collège : besoin de rassurance et de nouveaux repères	Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, proposer des activités ludiques et coopératives, garder un cadre rassurant et lisible
14–15 ans	Affirmation de soi, autonomie, relations amicales, activités sportives et culturelles, besoin de reconnaissance. Période de remise en question du cadre et d'influence forte du groupe de pairs	Laisser une vraie place à la parole, accepter la contestation constructive, valoriser les initiatives, être vigilant face aux conduites à risque et aux écrans
16–17 ans	Indépendance, responsabilisation, projets personnels, mobilité, orientation, engagement et préparation à la vie adulte	Confier de vraies responsabilités (organisation, accompagnement des plus jeunes), soutenir les projets, ouvrir sur l'orientation et l'engagement citoyen

3.3 Les particularités du territoire rural

Sur un territoire rural comme Erdre-en-Anjou, certains besoins sont renforcés : l'éloignement des lieux de loisirs et de culture, la dépendance aux déplacements des familles, le risque d'isolement et le besoin d'un lieu de rencontre accessible près de chez soi. L'Espace Jeunesse répond à ces enjeux en proposant des accueils de proximité sur deux sites et des sorties en minibus.

3.4 Un accompagnement individualisé

L'équipe adapte son accompagnement à ces besoins, sans enfermer les jeunes dans des catégories d'âge : chaque adolescent évolue à son rythme et doit pouvoir trouver sa place dans le collectif. Elle reste attentive aux situations particulières (handicap, difficultés familiales, scolaires ou sociales, isolement) et oriente, si nécessaire, vers les partenaires compétents.

4. Valeurs et intentions éducatives

Les valeurs et les intentions éducatives du Service Jeunesse s'inscrivent dans les principes défendus par l'association. Elles constituent le fil conducteur des actions et donnent du sens aux activités et aux projets proposés aux jeunes.

Par son accompagnement, l'équipe veut offrir à chaque adolescent un environnement bienveillant où il peut s'épanouir, gagner en autonomie, apprendre à vivre avec les autres et porter ses propres projets. Elle est présente au quotidien auprès des jeunes, en s'appuyant sur leurs besoins, leurs envies et leur singularité.

Valeur	Traduction éducative
Respect	Apprendre à respecter les personnes, les différences, les règles collectives, les locaux et le matériel.
Autonomie	Permettre aux jeunes de faire des choix, de prendre des initiatives et de mesurer les conséquences de leurs décisions.
Citoyenneté	Encourager la participation, l'engagement, la prise de responsabilités et la contribution à la vie locale.
Solidarité	Développer l'entraide, le partage, la coopération et l'attention portée aux autres.
Épanouissement	Favoriser la découverte, la créativité, la confiance en soi et le plaisir de faire ensemble.

5. Objectifs pédagogiques

Objectif 1 – Favoriser l'autonomie et la responsabilisation

Permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur quotidien, de faire leurs propres choix, de prendre des initiatives et d'assumer progressivement des responsabilités adaptées à leur âge et à leurs capacités.

Objectifs opérationnels

- Permettre aux jeunes de proposer, choisir et organiser des activités.
- Les associer aux décisions concernant la vie quotidienne de l'Espace Jeunesse.
- Encourager leur participation au rangement et au respect des locaux et du matériel.
- Leur confier des responsabilités adaptées à leur âge et à leurs capacités.

Moyens envisagés : réunions de jeunes et temps de concertation ; planning d'activités construit avec les adolescents ; participation à la préparation des sorties, événements et projets ; répartition de rôles au sein des projets collectifs.

Objectif 2 – Développer le vivre-ensemble et la citoyenneté

Favoriser le respect, l'entraide et la solidarité entre les jeunes, tout en les sensibilisant aux valeurs citoyennes, au respect des différences et à leur rôle dans la vie collective et locale.

Objectifs opérationnels

- Encourager les échanges entre jeunes et l'intégration de chacun.
- Apprendre à écouter et respecter les opinions différentes.
- Prévenir les discriminations, les violences et les comportements irrespectueux.
- Soutenir l'entraide et l'engagement dans des actions collectives.

Moyens envisagés : jeux coopératifs et activités collectives ; temps de débat, échanges et médiation ; projets solidaires et actions citoyennes ; participation à des événements de la commune et du territoire.

Objectif 3 – Favoriser l'ouverture culturelle, sportive et artistique

Permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, de nouvelles pratiques et de nouveaux horizons afin de développer leur curiosité, leur créativité et leur ouverture sur le monde.

Objectifs opérationnels

- Faire découvrir de nouvelles pratiques et de nouveaux environnements.
- Encourager la créativité et l'expression personnelle.
- Développer la curiosité et l'ouverture aux autres.
- Faciliter l'accès à des activités diversifiées.

Moyens envisagés : ateliers artistiques, manuels, musicaux et culinaires ; activités sportives et de plein air adaptées aux participants ; sorties culturelles et découvertes locales ; rencontres avec des intervenants et associations, selon les partenariats disponibles.

Objectif 4 – Accompagner les jeunes dans leur construction personnelle

Accompagner chaque jeune dans son développement personnel en favorisant la confiance en soi, l'expression de ses émotions, l'affirmation de sa personnalité et la valorisation de ses compétences, tout en respectant son rythme et ses besoins.

Objectifs opérationnels

- Renforcer la confiance en soi et valoriser les compétences de chacun.
- Permettre l'expression des émotions, des besoins et des opinions.
- Sensibiliser aux usages responsables du numérique et des réseaux sociaux.
- Accompagner les adolescents dans leurs questionnements avec une posture d'écoute et sans jugement.

Moyens envisagés : temps d'échange informels et espaces de parole ; ateliers de prévention adaptés à l'âge et aux besoins repérés ; projets numériques (photo, vidéo, création et esprit critique) ; activités permettant la prise de parole et la valorisation des réalisations.

Objectif 5 – Développer la démarche d'aller-vers.

Aller à la rencontre des jeunes, notamment de ceux qui ne fréquentent pas spontanément l'Espace Jeunes, afin de mieux connaître leurs besoins, leurs envies et leurs réalités, de créer du lien et de leur faire connaître les possibilités d'accueil, d'accompagnement et d'activités proposées sur le territoire.

Objectifs opérationnels

- Repérer les lieux, les moments et les espaces de vie où les adolescents se retrouvent dans les différentes communes déléguées d'Erdre-en-Anjou.
- Entrer en contact avec les jeunes dans leurs lieux de vie, dans le respect de leur liberté, de leur intimité et de leur accord.
- Créer une relation de confiance avec les adolescents qui ne connaissent pas la structure ou qui n'osent pas la fréquenter.
- Recueillir leurs attentes, leurs idées et les éventuels freins à leur participation.
- Faire connaître l'Espace Jeunes, ses modalités d'accueil et les projets possibles, sans imposer la participation.
- Faciliter progressivement leur accès aux activités, aux projets et aux ressources du territoire.

Moyens envisagés : Organiser des temps de présence réguliers « hors les murs » dans les lieux fréquentés par les adolescents, en lien avec les autorisations et partenaires nécessaires, Mettre en place des animations mobiles, des jeux ou des temps conviviaux dans les communes déléguées et les espaces publics adaptés, Aller à la rencontre des jeunes lors d'événements locaux, de manifestations et de temps forts du territoire, Travailler en lien avec les établissements scolaires, associations, services municipaux et autres acteurs jeunesse, Utiliser des supports de communication accessibles aux jeunes pour présenter la structure et recueillir leurs propositions, Faire un bilan des rencontres : demandes exprimées, suites données et ajustements nécessaires.

6. Fonctionnement et modalités d'accueil

L'Espace Jeunesse est dédié aux adolescents : ils s'y retrouvent, passent du temps ensemble et s'investissent dans des activités qui correspondent à leurs centres d'intérêt. L'équipe d'animation les soutient chaque jour dans un cadre adapté à leurs besoins, propice aux échanges, à l'autonomie et à l'épanouissement de chacun.

Les différentes formes d'accueil

Forme d'accueil	Description
Accueil libre (en projet)	Permettre aux jeunes de fréquenter la structure et de profiter d'un temps de rencontre et de loisirs, dans le respect des conditions d'inscription et des règles de fonctionnement.
Animations encadrées	Proposer des activités variées, adaptées aux envies, aux besoins et aux centres d'intérêt des adolescents.
Projets participatifs et autofinancement	Accompagner les jeunes dans la création et la réalisation de leurs propres idées et initiatives.
Sorties et découvertes	Organiser des activités à l'extérieur afin de favoriser la découverte, l'ouverture et de nouvelles expériences.
Animations pendant les vacances scolaires	Mettre en place un programme spécifique d'activités et de sorties adapté à cette période.
Temps de parole et de bilan	Recueillir l'avis des jeunes, faire le point sur les activités et améliorer le fonctionnement de la structure.

Organisation selon les périodes

- **Périodes scolaires :** deux temps d'accueil réguliers, le mercredi après-midi et le vendredi soir. Ces moments permettent aux jeunes de se retrouver librement, d'échanger, de participer à des activités et de partager des temps de convivialité.
- **Vacances scolaires :** accueil du lundi au vendredi, le matin et l'après-midi. L'équipe organise des activités, sorties et projets adaptés aux envies et aux attentes des adolescents.

Temps de repas

- Prévoir des temps de repas adaptés lors des journées d'activités et des sorties, en fonction du programme proposé.
- Pour certaines activités, les jeunes doivent apporter leur propre pique-nique (voir le planning des activités).
- Encourager les adolescents à participer à la préparation, à l'installation et au rangement des repas lorsque cela est possible.
- Sensibiliser les jeunes à l'équilibre alimentaire, au respect des règles d'hygiène et à la gestion des déchets.
- Faire du repas un moment de partage, d'échange et de détente favorisant la cohésion du groupe.
- Prendre en compte les éventuelles allergies, intolérances et habitudes alimentaires signalées par les familles.

Déplacements

Les déplacements lors des sorties sont principalement effectués à l'aide d'un minibus mis à disposition par la structure. Ce moyen de transport permet d'accompagner les jeunes vers différents lieux d'activités, de loisirs et de découverte.

L'équipe d'animation assure l'encadrement des déplacements et fait respecter les règles de sécurité tout au long du trajet. Avant chaque départ, les consignes sont rappelées aux jeunes, notamment concernant le comportement à adopter dans le véhicule, le port de la ceinture de sécurité et le respect des autres passagers.

Lors des sorties, l'animateur maintient la cohésion du groupe, respecte les horaires et assure le bon déroulement de l'activité. Ces déplacements sont également l'occasion de développer l'autonomie et le sens des responsabilités des adolescents.

7. Projets et activités

Les activités sont des supports au service des objectifs éducatifs. Elles sont choisies en tenant compte des envies des jeunes, des possibilités de la structure, des moyens disponibles et des conditions d'encadrement.

Domaine	Exemples de propositions
Créativité et expression	Ateliers artistiques et manuels, musique, cuisine, décoration, photographie, vidéo et création collective
Sport et bien-être	Jeux sportifs, tournois, activités de plein air, découverte de disciplines et sensibilisation au bien-être
Citoyenneté et solidarité	Actions solidaires, projets intergénérationnels, sensibilisation à l'environnement et initiatives locales
Numérique et médias	Photographie, montage vidéo, création de contenus, éducation aux médias et sensibilisation aux usages responsables
Jeunes acteurs du territoire	Organisation de soirées, sorties, événements et projets proposés et préparés par les adolescents

8. Participation et place des jeunes

La participation des adolescents constitue un principe central du projet. L'équipe cherche à leur donner une place réelle dans les choix qui concernent la vie de la structure, en tenant compte de leur âge, de leur maturité et de leurs possibilités.

- Mettre en place des temps réguliers de consultation ou un conseil de jeunes.
- Installer une boîte à idées ou un outil simple de recueil des propositions.
- Construire une partie du programme d'activités avec les adolescents.
- Accompagner les jeunes dans la préparation et la réalisation de projets.
- Faire des bilans avec les participants et expliquer les suites données à leurs propositions.
- Créer du lien avec le Conseil d'Administration (CA) et les collectivités afin de permettre aux jeunes de présenter leurs idées, leurs projets et leurs propositions.
- Favoriser les rencontres et les échanges entre les jeunes, les élus et les membres du Conseil d'Administration.
- Associer les jeunes, lorsque cela est possible, aux réflexions et aux projets concernant la jeunesse et la vie du territoire.

La participation ne se limite pas à demander un avis : elle consiste aussi à expliquer les choix, à rendre visibles les propositions retenues et à accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs idées.

9. Rôle et fonctionnement de l'équipe d'animation

Composition de l'équipe d'encadrement et d'animation

Nom/Prénom	Fonction	Qualification indiquée
GAUDINEAU Judicaël	Directeur de l'association	DEJEPS
TOME Jonathan	Responsable Jeunesse	BPJEPS
En cas de besoin, nous pouvons nous appuyer sur l'équipe salariée du service enfance de l'association, qui pourra venir renforcer l'équipe du service Jeunesse ou mettre en place des Contrats d'Engagement Educatif - CEE)		

Le rôle de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation a pour mission d'accueillir, d'accompagner et d'encadrer les jeunes dans leurs loisirs et leurs projets. Chaque animateur est garant du cadre éducatif, de la sécurité physique, morale et affective des jeunes.

- Accueillir chaque jeune dans un climat de confiance et de bienveillance.
- Favoriser l'expression, la participation et la prise d'initiative.
- Accompagner les jeunes vers davantage d'autonomie.
- Respecter le rythme, les besoins et les différences de chacun.
- Être à l'écoute des adolescents et rester disponible.
- Faire respecter les règles de vie collective.
- Encourager le vivre-ensemble et le respect mutuel.

Les engagements éducatifs de l'équipe

- **Favoriser l'autonomie :** laisser les jeunes faire des propositions, les accompagner dans la mise en place de leurs projets, leur permettre de prendre des responsabilités adaptées à leur âge et les encourager à faire des choix.
- **Développer la participation :** associer les jeunes à la construction des programmes, organiser des temps de parole, prendre en compte leurs idées et valoriser leur investissement.
- **Garantir un accueil bienveillant et sécurisant :** adopter une posture professionnelle adaptée, être attentif aux comportements et aux besoins, prévenir les conflits et les discriminations et assurer le respect de chacun.

Organisation du travail en équipe

- Réunions de préparation avant les périodes d'accueil.
- Temps d'échange quotidien entre animateurs.
- Répartition des rôles et des responsabilités.
- Préparation du matériel et des activités.
- Transmission des informations importantes.
- Réunions de bilan après les périodes d'animation.

Chaque membre de l'équipe doit connaître son rôle et être en capacité de travailler en collaboration avec ses collègues.

Posture professionnelle de l'animateur

- Être ponctuel et respecter ses engagements.
- Adopter un langage et une attitude respectueux.
- Être juste et équitable avec tous les jeunes, sans favoriser certains au détriment des autres.
- Respecter la confidentialité des informations personnelles.
- Faire preuve d'écoute, de patience et de disponibilité.
- Poser un cadre clair et cohérent.
- Savoir prendre du recul face aux situations difficiles.

L'animateur est un adulte référent, un accompagnateur et une personne ressource. Il n'est ni un copain ni un simple surveillant.

Communication au sein de l'équipe

Une communication efficace permet d'assurer la continuité éducative et le bon fonctionnement de la structure.

- Communiquer les informations importantes à ses collègues.
- Échanger sur les situations rencontrées.
- Faire remonter les difficultés à la direction.
- Privilégier le dialogue en cas de désaccord.
- Respecter les décisions collectives.
- Utiliser les outils de transmission mis en place.

Évaluation du travail de l'équipe

L'équipe pédagogique prend régulièrement du recul sur ses pratiques afin d'améliorer la qualité de l'accueil.

- Évaluer les activités et les projets réalisés.
- Mesurer la participation des jeunes.
- Identifier les points positifs et les difficultés.
- Adapter les méthodes d'animation.
- Faire évoluer les objectifs pédagogiques.
- Recueillir les propositions de chaque animateur.

L'évaluation est un outil de progression collective et individuelle.

Engagements de l'équipe d'animation

Chaque membre de l'équipe s'engage à contribuer à un accueil de qualité, dans le respect du projet pédagogique, du règlement intérieur et des valeurs éducatives de la structure. L'équipe partage une même ambition : que l'Espace Jeunesse soit un lieu d'expérimentation et de partage, où chaque jeune se sent à sa place et prend part à l'organisation de ses loisirs.

9. Le Relais Information Jeunesse (RIJ)

Le Relais Information Jeunesse (RIJ) est un point de proximité qui facilite l'accès des jeunes à une information fiable, gratuite et adaptée à leurs besoins. Intégré à l'Espace Jeunes, il complète les actions d'animation et de loisirs en proposant un premier accueil, une écoute, une aide à la recherche d'informations et, si nécessaire, une orientation vers les organismes compétents.

9.1. Qu'est-ce qu'un RIJ ?

Le RIJ s'inscrit dans le réseau Information Jeunesse. Il permet aux adolescents et aux jeunes adultes de s'informer sur les sujets qui concernent leur vie quotidienne, leurs projets et leur avenir. Il ne se substitue pas aux services spécialisés : il constitue une porte d'entrée de proximité et oriente vers les interlocuteurs adaptés lorsque la demande nécessite un accompagnement spécifique. Il est destiné aux jeunes de 15 à 30 ans.

- Orientation scolaire et professionnelle, métiers, formations et apprentissage.
- Stages, jobs saisonniers, emploi et premières expériences professionnelles.
- Logement, hébergement et vie quotidienne.
- Santé, prévention et accès aux ressources adaptées.
- Droits, démarches administratives et accès aux services.
- Mobilité, transports, séjours et expériences en France ou à l'étranger.
- Loisirs, culture, sport, vacances, engagement et citoyenneté.

9.2. À qui est rattaché le RIJ ?

Le RIJ s'inscrit dans le réseau national Information Jeunesse, coordonné au niveau national par le ministère chargé de la Jeunesse et décliné dans les régions par les acteurs du réseau Info Jeunes. En Pays de la Loire, il convient de s'appuyer sur Info Jeunes Pays de la Loire et sur la Structure Information Jeunesse (SIJ) labellisée la plus proche pour connaître les modalités d'accompagnement, les ressources disponibles et les conditions précises de rattachement ou de partenariat.

Animateur référent de la structure : TOME Jonathan

9.3. Fonctionnement au sein de l'Espace Jeunes

Le RIJ est intégré au fonctionnement de l'Espace Jeunes. Les jeunes peuvent venir spontanément poser une question, consulter des ressources, effectuer une recherche ou demander un accompagnement de premier niveau. L'accueil repose sur l'écoute, la disponibilité, la neutralité et le respect de la confidentialité, dans le cadre des obligations professionnelles et des règles applicables.

- Accueillir chaque jeune sans jugement et sans discrimination.
- Identifier sa demande et l'aider à préciser son besoin.
- Proposer une information fiable, actualisée et adaptée à son âge et à sa situation.
- Accompagner la recherche d'informations sans faire systématiquement les démarches à sa place.
- Orienter vers un professionnel ou un organisme compétent lorsque cela est nécessaire.
- Respecter la confidentialité des échanges et expliquer les limites de celle-ci lorsque la sécurité d'un jeune est en jeu.

9.4. Objectifs pédagogiques du RIJ

Les objectifs pédagogiques du Relais Information Jeunesse (RIJ) s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, l'accès à l'information et la construction de leur parcours personnel et professionnel. Ils visent à leur apporter des ressources adaptées à leurs besoins, à faciliter leurs démarches et à leur permettre de devenir progressivement acteurs de leurs choix et de leurs projets.

- *Faciliter l'accès à l'information*
- *Permettre à chaque jeune d'accéder à une information claire, fiable et adaptée à ses besoins.*
- *Développer l'autonomie dans les démarches*
- *Aider les jeunes à rechercher, comprendre, vérifier et utiliser l'information afin qu'ils puissent progressivement effectuer leurs démarches par eux-mêmes.*
- *Accompagner les parcours personnels et professionnels*
- *Faire connaître les possibilités d'orientation, de formation, d'emploi, de mobilité et d'engagement pour aider les jeunes à construire leurs projets.*
- *Favoriser l'accès aux droits*
- *Informer les jeunes sur leurs droits et les dispositifs existants, et les orienter vers les services adaptés afin de limiter le non-recours.*
- *Aller à la rencontre des jeunes*
- *Faire connaître les ressources Information Jeunesse aux jeunes qui fréquentent peu les structures et adapter les propositions aux besoins repérés sur le territoire.*

9.5. Moyens mobilisés

Moyens humains

- Identifier un ou plusieurs animateurs référents du RIJ.
- Permettre aux professionnels de se former ou de se sensibiliser aux missions et aux ressources de l'Information Jeunesse.
- Participer, selon les possibilités, aux rencontres et temps d'échanges du réseau Info Jeunes.
- S'appuyer sur les partenaires spécialisés pour les demandes qui dépassent le premier niveau d'information.

Moyens matériels

- Identifier un espace ou un point d'information facilement repérable et accessible.
- Mettre à disposition des brochures, guides, affiches et ressources documentaires régulièrement actualisés.
- Permettre l'accès à un ordinateur et à Internet pour effectuer des recherches accompagnées.
- Proposer des supports numériques et des outils de communication adaptés aux jeunes.

Moyens partenariaux

- Prendre contact avec Info Jeunes Pays de la Loire et la Structure Information Jeunesse de proximité.
- Développer des liens avec les établissements scolaires, les collectivités, les associations et les acteurs jeunesse.
- Orienter, selon les demandes, vers la Mission Locale, les organismes de formation, les services sociaux, les professionnels de santé ou les structures spécialisées.
- Participer aux actions locales et aux événements permettant de diffuser l'information auprès des jeunes.

9.6. Actions concrètes proposées

- Organiser des temps d'accueil ou des permanences d'information identifiés.
- Proposer des ateliers pratiques : CV, lettre de motivation, recherche de stage ou de job, préparation à un entretien.
- Organiser des temps d'information sur l'orientation, les métiers, les formations et l'apprentissage.
- Mettre à disposition des informations sur le logement, la mobilité, les vacances, les loisirs et l'engagement.
- Proposer des actions de sensibilisation autour de la santé, de la prévention et de l'accès aux droits, avec des partenaires compétents.
- Développer des actions hors des murs pour présenter le RIJ et recueillir les besoins des jeunes.

9.7. Évaluation du RIJ

L'évaluation permettra d'apprécier l'accessibilité et l'utilité du relais, de repérer les besoins émergents et d'adapter les actions proposées. Elle s'appuiera notamment sur :

- Le nombre de jeunes accueillis ou accompagnés, suivi de manière adaptée et respectueuse de leur vie privée.
- Les grandes thématiques de demandes, suivies de façon globale et anonymisée lorsque cela est possible.
- Le nombre et la nature des ateliers ou actions organisés.
- Les orientations effectuées vers les partenaires et les suites données, sans collecter de données personnelles inutiles.
- Les retours des jeunes, de l'équipe et des partenaires.

Des bilans réguliers permettront d'ajuster les horaires, les supports, les thématiques et les partenariats. L'équipe veillera à ne pas confondre fréquentation et qualité du service rendu : l'objectif est avant tout que les jeunes trouvent une information utile et sachent vers qui se tourner.

Contact Référent Territorial infos jeunes

Info Jeunes Vallées du Haut-Anjou
Référente : Nathalie Voisin
Adresse : 2 rue des Fontaines, 49330 Les Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe)
Téléphone : 06 81 37 63 52
Courriel : pointinfojeunesse@valleesduhautanjou.fr

10. Communication et relation avec les familles

Bien communiquer est essentiel au fonctionnement de l'Espace Jeunesse : cela crée du lien avec les jeunes et leurs familles, fait connaître les activités proposées et met en valeur les projets réalisés. L'équipe vise des échanges accessibles, réguliers et adaptés à chaque public.

Communication auprès des jeunes

- Échanges directs avec les animateurs au sein de l'Espace Jeunesse.
- Affichage du programme des activités dans les locaux.
- Diffusion sur les réseaux sociaux de la structure, dans le cadre fixé. (Instagram, Facebook, …)
- Création d'affiches et de supports visuels par les jeunes.
- Échanges autour des envies et propositions des adolescents.
- Présentation des projets et des événements à venir.
- Présence au niveau des Arrêt de Bus.

Relation avec les familles

Les familles doivent disposer des informations nécessaires pour accompagner leurs adolescents dans leur fréquentation de l'Espace Jeunesse. La relation recherchée repose sur la confiance, des échanges clairs, le respect de la confidentialité et la disponibilité de l'équipe.

- Informations transmises lors de l'inscription.
- Distribution ou diffusion des programmes d'activités.
- Échanges directs avec les familles lors des arrivées et des départs.
- Contact par mail ou par téléphone. (Wattsapp, …)
- Informations concernant les sorties, les horaires et les changements éventuels de programme.
- Organisation de temps d'échanges lorsque cela est nécessaire.
- Temps conviviaux ou événements ouverts aux familles, proposés ponctuellement.
- Recueil des remarques et propositions afin d'améliorer l'accueil.

Communication avec les partenaires

L'Espace Jeunesse souhaite développer et entretenir des relations avec les différents acteurs du territoire afin de favoriser les projets collectifs et l'ouverture des jeunes sur leur environnement.

- Rencontres avec les associations locales.
- Échanges avec les établissements scolaires.
- Collaboration avec les services municipaux.
- Participation aux événements organisés sur la commune.
- Mise en place de projets communs avec les partenaires du territoire.

Valorisation des actions et des projets

Il est important de valoriser l'investissement des jeunes et les projets réalisés au sein de l'Espace Jeunesse.

- Expositions de réalisations.
- Affichages photos, avec les autorisations nécessaires.
- Publications sur les supports de communication autorisés.
- Présentations de projets lors d'événements locaux.
- Bilans d'activités réalisés avec les jeunes.

L'équipe est attentive au respect du droit à l'image, la confidentialité des informations personnelles et les règles de protection des mineurs.

11. Partenariat et ancrage territorial

L'Espace Jeunesse a vocation à s'inscrire dans la dynamique locale d'Erdre-en-Anjou. Les partenariats permettent de mieux connaître les ressources du territoire, de développer des projets communs et de proposer aux adolescents des expériences variées.

- Municipalité et élus.
- Établissements scolaires.
- Associations locales, notamment sportives, culturelles et solidaires.
- Structures et professionnels éducatifs, sociaux et de prévention.
- Autres structures jeunesse du territoire.
- Habitants et acteurs locaux mobilisés autour de projets ponctuels.

Partenaires déjà mobilisés ou à contacter : *à compléter.*

Partenaire	Nature du partenariat	Contact / statut
EPHAD	Echange intergénérationnel	Magalie
Municipalité		
Commune d'Erdre en Anjou	Diffusion des plaquettes sur les réseaux sociaux, location minibus, réservation de salles	
Etablissements Scolaire		
Collège Camille Claudel - Louroux	Communication et diffusion programme d'activité – Interventions et Sensibilisations	
Collège Val d'Oudon – Le Lion d'Angers		
Collège St Emérence – Le Lion d'Angers		
Associations sportives locales		
	Communication et diffusion programme d'activité	
Autres Structures du Territoire		
Reseau ASPRA	Echange de compétences – Echange jeunesse	
Pass Ado	Echange de compétences – Echange jeunesse	

Les conventions de partenariat conclues avec ces partenaires figurent en annexes.

12. Sécurité, santé, règles de vie et autorisations

L'équipe s'attache à offrir un cadre sûr et respectueux. Les procédures de sécurité, les taux d'encadrement, les qualifications, les autorisations et les règles applicables doivent être conformes au cadre réglementaire correspondant au statut réel de l'accueil. Ils sont précisés dans les documents de fonctionnement et les protocoles de la structure.

- Présenter les règles de vie et expliquer leur sens aux jeunes.
- Prévenir les violences, le harcèlement et les discriminations et réagir selon les procédures prévues.
- Respecter l'intimité, la dignité et la vie privée de chacun.
- Préparer les sorties et déplacements : autorisations, consignes, encadrement et contacts utiles.
- Veiller à l'hygiène, à la santé et aux besoins particuliers signalés dans le cadre prévu.
- Sensibiliser à l'utilisation responsable des outils numériques et au droit à l'image.
- Respecter les locaux, le matériel et l'environnement.

Arrivées, départs et retours

Les jeunes développent progressivement leur autonomie. L'équipe les accompagne dans cette démarche tout en garantissant leur sécurité physique, morale et affective.

- Chaque jeune doit signaler son arrivée et son départ auprès de l'équipe d'animation.
- Les horaires d'arrivée et de départ doivent respecter les horaires d'ouverture et les horaires communiqués aux familles.
- Tout départ anticipé doit être signalé à l'animateur.
- Aucun jeune ne peut quitter la structure sans que les conditions de départ aient été définies avec sa famille.
- Les départs autonomes sont possibles uniquement avec une autorisation parentale écrite et préalable.
- Les jeunes ne bénéficiant pas d'une autorisation de départ autonome doivent être récupérés par leurs responsables légaux ou par une personne préalablement désignée.

Sorties et déplacements

- Les familles sont informées en amont du lieu, des horaires et des modalités de transport.
- Une autorisation parentale spécifique peut être demandée selon la nature de l'activité.
- Les jeunes doivent respecter les consignes données par l'équipe d'animation.
- Les horaires et lieux de rendez-vous pour les départs et les retours doivent être respectés.
- Lors des déplacements, les jeunes restent sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement selon les modalités prévues pour l'activité.

Autorisations parentales

Lors de l'inscription, les familles complètent les documents nécessaires au fonctionnement de la structure :

- Autorisation de départ seul, si souhaitée.
- Autorisation de prise en charge par une personne désignée.
- Autorisation de participation aux sorties et activités.
- Autorisation de transport dans les véhicules utilisés par la structure.
- Autorisation de prise de photographies et de vidéos, selon le choix des familles.

Toute modification concernant les autorisations doit être communiquée à l'équipe d'animation par écrit.

Responsabilisation des jeunes

L'équipe souhaite faire de ces règles un outil éducatif. Les jeunes sont sensibilisés à l'importance de prévenir l'équipe lorsqu'ils quittent la structure, de respecter les horaires et de communiquer leurs changements de programme. L'objectif est de favoriser progressivement leur autonomie, leur sens des responsabilités et la relation de confiance entre les jeunes, les familles et l'équipe d'animation.

13. Évaluation du projet pédagogique

L'évaluation permet de vérifier si les objectifs sont atteints, d'identifier les effets des actions et d'ajuster les pratiques. Elle s'appuie sur des observations régulières, des échanges avec les jeunes, des bilans d'équipe et, lorsque cela est pertinent, des retours des familles et partenaires.

Objectif	Indicateurs possibles	Outils d'évaluation
Autonomie	Initiatives prises ; projets proposés ou menés par les jeunes	Observations ; bilans de projets ; réunions
Vivre-ensemble	Participation collective ; qualité des relations ; capacité à coopérer	Observations ; temps de parole ; retours des jeunes
Citoyenneté	Participation à des actions locales ou solidaires	Bilan des actions ; partenariats ; témoignages
Épanouissement	Engagement ; expression ; sentiment de valorisation et de satisfaction	Échanges ; questionnaire simple ; observations
Ouverture	Diversité des activités et découverte de nouvelles pratiques	Programme ; fréquentation ; bilan d'activités

Rythme d'évaluation proposé

- **Après les activités ou projets importants :** court bilan avec les participants et l'équipe.
- **À intervalles réguliers :** point d'équipe sur la fréquentation, les besoins et le fonctionnement.
- **En fin de période ou de vacances :** bilan des actions réalisées et des objectifs travaillés.
- **En fin d'année :** bilan global et propositions d'évolution du projet pédagogique.

14. Perspectives de projets

Piste de projet	Intention
Projet porté par les jeunes	Accompagner un groupe d'adolescents dans la conception et la réalisation d'un projet choisi par eux
Événement jeunesse	Préparer une manifestation ou un temps fort à destination des jeunes et/ou des habitants
Action solidaire	Construire une action avec une association ou un partenaire local
Projet intergénérationnel	Créer des rencontres et des échanges avec des habitants ou des structures accueillant différents publics
Mobilité et découverte	Proposer des sorties et, si les conditions d'encadrement et de financement le permettent, étudier la mise en place d'un séjour

Ces perspectives seront travaillées avec les jeunes et ajustées en fonction de leurs envies, des partenariats, des moyens humains et matériels ainsi que des possibilités de financement.

15. Conclusion et validation

L'Espace Jeunesse d'Erdre-en-Anjou se veut un lieu de découvertes, d'expérimentations et d'apprentissage de la vie collective. Ce projet pédagogique vise à donner à chaque adolescent les moyens de s'y sentir à sa place, de développer ses compétences, de gagner en autonomie et de s'investir dans ses loisirs comme dans son territoire.

L'équipe d'animation s'engage à suivre chaque jeune dans son parcours, dans le respect de son rythme, de ses besoins, de ses envies et de sa personnalité. Les adolescents ne viennent pas seulement y participer à des activités : ils y construisent, proposent, partagent et s'épanouissent.

Document élaboré le	05/11/2026
Nom et fonction du responsable	TOMÉ Jonathan
Validation / date	

Familles Rurales Erdre-en-Anjou · Service Jeunesse · Année scolaire 2026-2027

Un lieu pour se rencontrer, s'exprimer et agir

À Erdre-en-Anjou, l'Espace Jeunesse de Familles Rurales accueille les 11-17 ans sur deux sites, à La Pouëze et à Vern d'Anjou. Ce projet pédagogique présente les intentions éducatives de l'équipe d'animation pour les 3 prochaines années 2026-2029 et la façon dont elles se traduisent au quotidien.

Notre conviction :

Les adolescents ne sont pas de simples consommateurs d'activités. Ils proposent, décident, organisent et deviennent acteurs de leurs loisirs comme de la vie locale. Autonomie, respect, citoyenneté, solidarité et épanouissement guident chacune de nos actions : accueils libres, sorties, projets portés par les jeunes, temps de parole et de bilan.

Ce document s'adresse aux familles, aux partenaires et aux équipes. Il présente notre fonctionnement, nos objectifs et les repères de sécurité qui garantissent à chaque jeune un accueil bienveillant, adapté à son âge et à son rythme.

